

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**  
**MAIRIE D'AVALLON**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 8 novembre 2021 à 19 H 30**

L'an deux mil vingt et un, le huit novembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville – salle des Maréchaux, sous la présidence de **Madame Jamilah HABSAOUI, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames, Jamilah HABSAOUI, Vincent CLÉMENT, Léa COIGNOT, Gérard GUYARD, Aurélie FARCY, Alain GUITTET, Sophie MANIGAULT-TERRE, Tony CHEVAUX, Agnès JOREAU, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Nicolas COCHEFERT, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Nicole JEDYNSKI, Éric JODELET, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Isabelle MARIANI, Christian PERDU, Christine BURÉ, Sonia PATOURET, Emmanuel ZEHNDER, Jérôme HUCHARD et Leyla DERVISCEMALOGLU.

**Absent(es) représenté(es) :**

Monsieur Nicolas COCHEFERT, retard annoncé, et donne pouvoir à Monsieur Vincent CLÉMENT

Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Madame Isabelle MARIANI

Madame Nathalie ROMANOWSKI donne pouvoir à Madame Léa COIGNOT

Madame Françoise LAURENT, départ annoncé, et donne pouvoir à Madame Nicole JEDYNSKI

**Absente excusée :** Madame Sandrine CHAUVEAU

**Absentes non excusées :** Mesdames Myriam GILLET-ACCART et Fanny BOUVIER

**Secrétaire de séance :** Madame Léa COIGNOT

*Convocation du 2 novembre 2021 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Après avoir informé des pouvoirs donnés et désigné le secrétaire de séance, Madame le Maire demande l'ajout d'un sujet en affaires et questions diverses portant sur un projet d'éducation artistique et culturel dénommé « le Chemin des Arts » et fait part de la présentation en début de séance du label « Réserve Internationale de Ciel Etoilé » par Messieurs CLERC, responsable au PNRM, et POMMÉ, élu référent du dossier au Parc.

**1. Etablissements publics intercommunaux – rapport annuel d'activités 2020 – Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM)**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la présentation du rapport d'activités de l'exercice 2020 de l'établissement public intercommunal du Parc Naturel Régional du Morvan, conformément à la réglementation.

**2. Label « Réserve internationale de Ciel étoilé » - soutien de la candidature du Parc Naturel Régional du Morvan**

Au vu de la présentation faite, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir la candidature du PNRM au label « Réserve Internationale de Ciel étoilé », confirme l'intérêt de la ville à intégrer la zone protectrice de la réserve et décide de poursuivre l'amélioration du réseau d'éclairage public.

**3. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2021.

**4. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire des décisions prises depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**5. Etablissements publics intercommunaux – rapport annuel d'activités 2020 – Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la présentation du rapport d'activités de l'exercice 2020 de l'établissement public intercommunal SDEY, conformément à la réglementation.

**6. Décisions modificatives budgétaires n° 1 – exercice 2021 : budget principal et budgets annexes « cinéma », « service de l'assainissement » et « Espace Victor Hugo »**

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires n° 1 proposées comme suit :

**Budget « principal » - décision modificative budgétaire n° 1 :** 24 voix « POUR » et 2 ABSTENTIONS : S. PATOURET et E. ZEHNDER

**Budgets annexes « cinéma », « service de l'assainissement » et « Espace Victor Hugo » - décisions modificatives budgétaires n° 1 : unanimité.**

**7. Budget principal exercice 2021 - subvention de fonctionnement en faveur du budget annexe « Cinéma »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire en faveur du budget annexe « Cinéma », pour la somme de **60 000,00 €**.

**8. Espace Numérique « La Fabrik » - fixation de tarifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs du service « La Fabrik », applicables à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

**9. Budget principal - admission de titres de recettes en « créances éteintes »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre la somme de 765,95 € en créances éteintes, considérant que dans le cadre des liquidations judiciaires, la trésorerie ne peut donc plus exercer de mesures de poursuites à l'encontre de débiteurs redevables.

**10. Admission de titres de recettes en non valeur**

Les poursuites effectuées par le Comptable de la Trésorerie pour le recouvrement de titres de recettes s'étant avérées infructueuses, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur les sommes suivantes : 2 124,53 € pour le budget principal - 128,44 € pour le budget annexe Forêt et 308,69 € pour le budget annexe Espace Victor Hugo.

**11. Mise à disposition de la commune de Deux Rivières d'un agent de la ville d'Avallon**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition ponctuelle, dans le cadre d'une convention, au profit de la commune de Deux Rivières d'un agent communal préalablement à sa mutation au sein de ladite commune.

**12. Association Fondation du Patrimoine – Convention de partenariat et subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2021**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction du partenariat entre la Ville d'Avallon et la Fondation du Patrimoine pour l'année 2021 et fixe l'enveloppe financière à 20 000 € versée à la Fondation, gestionnaire des crédits.

**13. Subventions aux associations – exercice 2021 : conventions de partenariat**

Dans le cadre d'un partenariat avec la ville, à l'unanimité, le conseil municipal attribue au titre de l'exercice 2021 :

- ✓ la subvention à l'association « les Vitrines de l'Avallonnais » (20 000 € plafonné)
- ✓ la subvention définitive à l'association « JAVA » (8 000 €)

**14. Bibliothèques : don de livres**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la poursuite du désherbage des collections des bibliothèques et de mettre en vente les livres sortis des collections, sachant qu'à l'issue de la période de vente les invendus seront donnés aux associations caritatives et autres organismes.

**15. Affaires et questions diverses**

✓ **PROJET D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL « LE CHEMIN DES ARTS » - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'éducation artistique et culturel dénommé « Le Chemin des arts », porté et en partenariat avec l'association « Les Eveillés du Val », sollicite le concours financier de l'Etat (DRAC) et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

**16. Informations du Maire**

Le Maire fait part des remerciements reçus et informe de l'état d'avancement du dossier du nouvel hôpital d'Avallon (attribution de la participation de l'Etat de 26 700 000 € - phase de conception de la nouvelle construction 10/2021 à 7/2024 et phase travaux de 07/2024 à 07/2027)

La séance est levée à 21 h 45.